



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEMUSSAC

Les Membres du Conseil Municipal sont convoqués
pour la **réunion ordinaire** qui aura lieu à la Mairie

Mardi 23 juillet 2024 à 19H

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03/06/2024

Délibérations :

D48/2024 Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

D49/2024 Approbation rapport annuel SEMIS exercice 2022 Programme 122 : SEMUSSAC 14 logements locatifs.

D50/2024 Lotissement Le Soleil Levant : Remboursement panneaux de rue

D51/2024 Convention pour l'installation et la maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau implanté sur le pylône d'éclairage du parking du stade de foot situé rue Fief de la Montagne.

D52/2024 Dossier disciplinaire. Requête en annulation devant le Tribunal Administratif -Autorisation du Maire à ester en justice -Désignation d'un avocat.

D53/2024 Mise à jour de la convention de mise à disposition des bâtiments communaux utilisés par le SIVOM enfance jeunesse de l'Estuaire.

D54/2024 Sentiers des arts- Convention d'occupation temporaire de l'espace public et de mise à disposition d'un local communal

D55/2024 Tarification sociale cantine scolaire

D56/2024 Avis sur le Schéma de Cohérence territoriale de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

D57/2024 Avancements de grade 2024 – Créations de postes et mise à jour du tableau des effectifs.

D58/2024 Personnel :Indemnisation horaire des travaux supplémentaires pour élections (IHTS)

D59 /2024 Personnel : Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)

D60/2024 Annulation d'un titre de recette émis sur l'exercice 2023

D61/2024 Demande de subvention au titre fonds départemental d'aide pour les locaux scolaires du 1^{er} degré

D62/2024 Demande de subvention au titre du fonds départemental de revitalisation.

Questions diverses.

A Semussac, le 18 juillet 2024

Michèle CARRÉ

Le Maire



Affiché le 18/07/2024